



Boussac



Bulletin
Communal

#Octobre2023

Sommaire :

La mairie vous informe.....	2
Informations diverses	3
Animations et dates à retenir	7
Conseil Municipal du 7 septembre 2023	10
Conseil Municipal du 13 octobre 2023.....	12
Repas de Drulhe.....	14
Tour de France féminin : elles sont passées.....	15
On a marché sous les étoiles	16
Des fêtes bien dans la tradition.....	17
Les tracteurs font leur show sur la route.....	18
Les lagunes à l'heure de la vidange	19
Les atouts touristiques du village	20
Une flamme partagée	21
Balade dans le midi pour les aînés	22
Quatre petits nouveaux baptisés	23
Une bonne entame de saison pour les footballeurs	24
Une association en « bon chemins »	25
Opération sécurité pour les passerelles.....	26
Remerciements jeux en Pays Ségali.....	27
Les mariés de l'été.....	28
L'idée recette	29
Le coin des enfants	30

Rédaction - diffusion :
Commission Communale de l'information

Édito

Bonjour à toutes et à tous,

C'est la rentrée pour tout le monde, après cette période estivale les diverses activités ont repris leur cours : l'Essor qui après son accession à la D2 fait un début de saison en tous points remarquables, les écoles avec la prise de fonction de la nouvelle directrice Marion VERDIER, les activités de marche, de gymnastique et autres. Au cours de l'été nous avons eu le plaisir de voir passer le tour féminin sur notre territoire avec l'installation d'un vélo géant à BARAQUE DE CUSSAN, notre église a accueilli une cérémonie de baptêmes puissance quatre, rando nocturne et four ouvert ont également jalonné les activités estivales.

Une rencontre qu'il faut mettre particulièrement en exergue est celle des jeux en Pays SEGALI. Dans les diverses disciplines prévues notre commune était représentée et les performances de chacun ont permis à notre commune de prendre la septième place. Selon un certain Pierre de COUBERTIN, l'important était bien de participer mais chacun doit être félicité pour sa participation et son implication à la performance de groupe finale.



LA MAIRIE VOUS INFORME

SECRETARIAT DE MAIRIE

44 Rue de la mairie 12160 BOUSSAC

Tél 05 65 69 02 63

E-mail : mairie.de.boussac@orange.fr

Site internet : <http://www.boussac-aveyron.fr>

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi : 13h30 à 17h00

Mardi, Jeudi et Vendredi : 8h à 12h30

Samedi : 9h à 12h30

Fermeture le mercredi et le dernier samedi du mois

PERMANENCE DU MAIRE SUR RENDEZ-VOUS

Fermeture du secrétariat :

Du 23 décembre 2023 au 03 janvier 2024

En cas d'urgence, contact : M. le Maire au 06.34.26.49.95

BIBLIOTHEQUE

44 Rue de la mairie 12160 BOUSSAC

Tél 05 65 74 79 82

@mail : bibliothequeboussac@gmail.com

<http://reseau.bibliotheque.baraqueville.fr/>

Horaires d'ouverture :

Le mardi de 16h à 18h / le samedi de 10h à 12h

Et le 1^{er} dimanche du mois.

Contact : Mme JANKOWSKI Sandrine au 06 06 45 37 98

ECOLE

104 Rue du Centre 12160 BOUSSAC

Tél 05 65 72 31 50

@mail : 0120189R@ac-toulouse.fr

Directrice : **Mme Marion VERDIER**

SIVOS DU PAYS SEGALI

116, Place René Cassin 12160 BARAQUEVILLE

Tél. 05 65 47 96 52

Pour toutes questions sur les services périscolaires, vous pouvez vous connecter via le lien suivant :

[Accueil | e-portail \(berger-levrault.fr\)](#) ou accueil@sivospayssegali.fr

PAYS SEGALI COMMUNAUTE

100, Place René Cassin 12160 BARAQUEVILLE

Tél. 05 65 69 27 43

Pour toutes questions sur les services gérés par l'intercommunalité, vous pouvez vous connecter aux liens suivants : [Accueil | e-portail \(berger-levrault.fr\)](#) et www.payssegali.fr,

INFORMATIONS DIVERSES

STADE : MISE EN PLACE DU TRI

La commune a fait installer un container de tri sélectif et un container de verre au stade. Ces containers sont facilement accessibles. Pour ce qui est des poubelles sur pied, elles ne sont destinées qu'à recevoir les déchets qui doivent aller dans un sac noir.

Merci de respecter les consignes de tri dans cet espace pour laisser cet endroit toujours aussi agréable et convivial.

Déchetterie de Baraqueville

Zone d'activités de Marengo

12160 BARAQUEVILLE

Tél. 05.65.71.97.84

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h00 à 12h00 – 13h30 à 18h00

Mercredi : 9h00 à 12h – 13h30 à 18h00

Vendredi : **Fermé le matin** - 13h30 à 18h00

Samedi : 9h00 à 12h00 – 13h30 à 18h00

Le recensement, c'est dès 16 ans!



Journée Défense et Citoyenneté

RENDEZ-VOUS SUR
service-public.fr



ANIMATEUR



ENCADRANT



MAIRE
PARTENAIRE



Ou à la mairie avec
ta pièce d'identité et
ton livret de famille

Pourquoi? : pour être convoqué(e) à ta journée défense et citoyenneté

Vous êtes victime ou témoin de violences faites aux femmes ?

Des solutions existent :

3919

Appeler le 3919
Numéro d'aide et d'écoute,
anonyme et gratuit.

ARRÊTONS LES VIOLENCES .GOUV.FR

Se rendre sur le site
ArretonsLesViolences.gouv.fr
Plateforme de signalement en ligne,
anonyme et gratuite.

17

SMS 114

En cas d'urgence
appeler le 17 Police Secours
ou envoyer un SMS au 114

Ces outils sont disponibles 24h/24 et 7j/7. Pour plus d'informations, rendez-vous sur ArretonsLesViolences.gouv.fr



LES TOILETTES ET L'ÉVIER **NE SONT PAS** DES **POUBELLES**

NE PAS JETER



MÉDICAMENTS



**PEINTURES
& SOLVANTS**



**PROTECTIONS
PÉRIODIQUES**



**LINGETTES
& COTON-TIGES**



**HUILES
& GRAISSES**



**PRODUITS
TOXIQUES**



**RESTES
ALIMENTAIRES**



**LITIÈRE
POUR CHAT**

JETER CES DÉCHETS DANS LES SANITAIRES
OU DANS LES ÉGOUTS :

- pollue les rivières
- diminue l'efficacité des stations d'épuration
- bouche les canalisations et les réseaux
- met en danger le personnel d'assainissement

DES CONTENEURS SONT À VOTRE DISPOSITION

*Besoin d'un coup de pouce !***SOCIAL INFOS PAYS SEGALI**

SERVICES SOCIAUX	
AVEYRON LE DEPARTEMENT - PÔLE DES SOLIDARITÉS HUMAINES	05.65.76.52.80
PMI DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON	05.65.76.52.80
MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE MIDI-PYRÉNÉES NORD - ACTION SANITAIRE ET SOCIALE	05.63.21.61.39 / 05.63.48.40.00
POINT INFO SENIORS	05.65.72.29.19
FRANCE SERVICES	
CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DU PAYS SÉGALI	05.65.72.29.19
FRANCE SERVICES	05.65.72.29.19
AIDE ALIMENTAIRE	
RESTOS DU COEUR	05.65.68.67.68
BANQUE ALIMENTAIRE	05.65.72.29.19
CIAS - CCAS	
CIAS PAYS SEGALI	05.65.67.82.75
CCAS BARAQUEVILLE	05.65.70.17.98
CCAS MAIRIE CALMONT	05.65.69.47.22
ADMR - SSIAD	
SSIAD NAUCELLE	05.65.72.11.68
SSIAD BARAQUEVILLE	05.65.70.15.59
ADMR NAUCELLE	05.65.72.11.68
ADMR BARAQUEVILLE	05.65.72.31.23
ADMR CASSAGNES	05.65.46.87.59
ASSOCIATIONS CARITATIVES	
ANTENNE SOLIDARITE LEVEZOU SEGALA	05.65.69.73.27
LE VESTIAIRE	05.65.72.29.19
EMMAUS CASSAGNES	05.65.74.25.29
SECOURS CATHOLIQUE BARAQUEVILLE	06.83.11.60.27
SECOURS CATHOLIQUE NAUCELLE	05.65.72.05.76
MOBILITE	
ALLO CA ROULE	06.07.81.09.41
TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD) PAYS SEGALI	05.65.67.82.75
EMPLOI FORMATION	
ESPACE EMPLOI FORMATION	Baraqueville / Naucelle 05.65.72.31.04 / 05.65.72.24.84

Des professionnels et des bénévoles sont là pour vous !

Pour plus d'informations
Scannez le QR Code :



ANIMATIONS - DATES À RETENIR

L'Association des Parents d'Élèves de l'école de Boussac organise son Quine

Le dimanche 12 novembre 2023 à 14h00 à la salle des fêtes.

Les bénéfices récoltés servent à l'organisation de sorties scolaires pour les enfants de l'école.

Le Comité d'Animation et de Loisirs de Boussac organise :

le samedi 18 novembre 2023 une « soirée choucroute » à partir de 20h à la salle des fêtes.

Réservation avant le 16/11 au 05 65 69 02 65 ou 06 83 14 75 76

L'Association « Sur les chemins de Boussac et du Ségala » organise chaque semaine des randonnées.

Renseignements auprès de : Evelynne CARRIERE au 06.25.12.67.46 ou chemins.segala12@gmail.com

Téléthon : Samedi 9 décembre 2023

Une journée de soutien est organisée sur la commune avec la participation des associations communales

L'association « Bruit de couloirs » proposera son spectacle à 20h45 à la salle des fêtes. Entrée 8 €

Tous les bénéfices de cette journée seront reversés au profit de l'AMF Téléthon

Animation Noël : le samedi 9 décembre 2023

Comme l'année dernière, une animation vous est proposée par la commune pour les enfants, avec la participation des associations.

Le programme détaillé vous sera communiqué ultérieurement.

Aînés de Boussac-Vors : Assemblée générale de l'association le mardi 12 décembre 2023

Repas à la salle des fêtes ouvert à tous.

Renseignements auprès de M. BRAS Serge, président 06.87.72.65.98

L'ESSOR de Boussac organise le Quine de l'Essor

Le dimanche 7 janvier 2024 à 14h00 à la salle des fêtes

Venez nombreux les soutenir

La municipalité présentera ses vœux à la population le

dimanche 14 janvier 2024 à 11h00 à la salle des fêtes.

A l'issue de cette manifestation, le pot de l'amitié vous sera offert

La Société de chasse organise son repas annuel

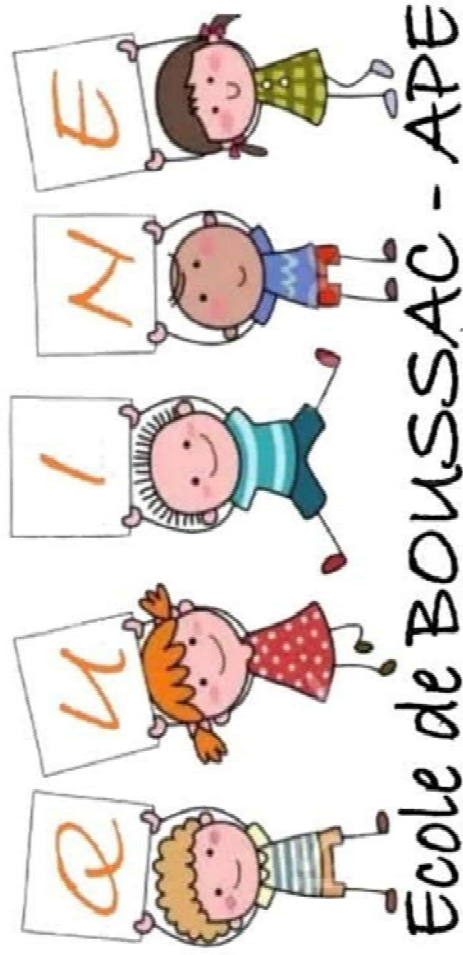
le samedi 10 février 2024 à 20h00 à la salle des fêtes.

Un tract vous sera distribué dans la boîte aux lettres 15 jours avant pour les inscriptions

Les Sociétés de chasse de Boussac, Manhac et du Plateau de Moyrazès organisent

un quine de la chasse le dimanche 18 février 2024 à 14h00

à la salle des fêtes de Manhac



Ecole de BOUSSAC - APE

DIMANCHE

12

NOVEMBRE

Super quine

Un quine pour les
enfants,
un quine du "perdant"

Augmentez vos chances
de gagner un jambon en
estimant son poids !

6€ le carton - 10€ les 2
15€ les 4 - 20€ les 6

Buvette sur place



Venez nombreux

APE Ecole Noëlle et
Yves Dutell Boussac



à partir de 14h00

Salle des fêtes de BOUSSAC



Ventes de Noël de l'APE

À court d'idée pour Noël ?
ou vous voulez tout simplement vous faire plaisir ?

L'APE de l'école de Boussac vous propose des produits
« **Made in Aveyron** » !



Chocolats de chez **Matthieu CLOT**
(Maître artisan chocolatier à Rodez)



Artisan
du fruit

Tartinables (sucrés ou salés)
de l'**Artisan du Fruit** à Rodez



Microbrasserie
ORIGINE

Coffrets de bières
de la **Microbrasserie Origine**
à Baraqueville

Vous pouvez passer commande
jusqu'au lundi 6 novembre inclus.

Plus de renseignements au 06.74.14.75.03
ou par mail : apecboussac@gmail.com

*(Normalement, un bon de commande a été déposé dans votre boîte
aux lettres, mais n'hésitez à en redemander et à partager !)*

BOUSSAC

SOIRÉE CHOUCRROUTE

Samedi 18 novembre 2023
à partir de 20h à la salle des fêtes

**REPAS SANS ORCHESTRE
ET PLACES LIMITÉES !**



Réservations avant le 16 /11 au

05 65 69 02 65 ou 06 83 14 75 76

LE NOËL À BOUSSAC



**SAMEDI
9 DÉCEMBRE**

Quelques surprises
vous attendent !



BRUITS DE COULOIRS A L'AFFICHE

ENTRÉE 8€

SPECTACLE DE SKETCHS



www.bruitsdecouloirs.fr - 06 52 15 75 85

20h45

Samedi 9 Décembre

Au profit de l'AFMTELETHON

Salle des fêtes - BOUSSAC

020



BOUSSAC

SAMEDI 9 DÉCEMBRE



PROGRAMME

14h00 Randonnée pédestre

PAF 5 € (gratuit pour les moins de 12 ans).

Rassemblement et inscriptions à la salle des fêtes

Collation offerte à l'arrivée



20h45 Spectacle de la Compagnie « *Bruits de couloirs* »

À la salle des fêtes - Tarif unique = 8 €

Tous les bénéfices seront reversés au Téléthon

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 SEPTEMBRE 2023

Sont présents : BLANC Sébastien, BLANC Stéphane, BOUZID Patricia, CARRIÈRE François, GAYRARD Patrick, HENRY Christian, JANKOWSKI Sandrine, MAUREL Jacques, MOUYSET Sandrine, POUGET Sabine, SOLIER Richard, SOULIÉ Jean-Marc.

Absente et excusée : BÉGUÉ Elodie.

Secrétaire de séance : JANKOWSKI Sandrine.

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la dernière séance.

DESIGNATION D'UN ELU RELAIS A L'ACTION « ELU RURAL RELAIS DE L'EGALITE » (ERRE)

Monsieur le Maire indique qu'un Rapport du Sénat d'octobre 2021 a mis en lumière certaines conditions d'existence de la vie en milieu rural, exposant les inégalités persistantes aujourd'hui dans l'accès aux droits, l'insertion économique et les violences intrafamiliales. En effet, le rapport souligne que la moitié des féminicides se produisent dans les zones rurales alors que ces zones ne sont occupées que par un tiers de la population.

Pour réduire le nombre de féminicides et lutter contre les violences intrafamiliales, l'AMRF a répondu à un appel à manifestation d'intérêt interministériel visant à mettre en place des actions adaptées aux spécificités des territoires ruraux en faveur des femmes et de la lutte contre les violences. Avec sa nouvelle action « Élu Rural Relais de l'Égalité », l'association continue la trajectoire inaugurée lors du Congrès « La Femme, La République, La Commune ».

Le projet de l'AMRF se décline autour de trois axes « socle », adaptés en fonction des spécificités départementales et de la mobilisation du réseau :

1. La désignation d'un élu référent au niveau départemental et l'identification des élus volontaires pour être « relais de l'Égalité » au niveau du conseil municipal (éventuellement en binôme) ;
2. La formation des élus relais à la lutte contre la violence faite aux femmes et toute forme de discrimination, grâce à une formation inédite et « spéciale élus » ;
3. La mise en place d'un réseau, au niveau infra-départemental, départemental et national, regroupant les élus relais communaux et d'autres acteurs impliqués dans le domaine afin de renforcer des synergies locales.

Le rôle de l'élu, en proximité, sera celui de « relais » : repérer et/ou recueillir la première parole de la victime, puis orienter et accompagner vers les structures spécialisées.

Pour ce faire, l'élu relais municipal :

- Bénéficie d'une formation inédite créée spécialement pour les élus qui facilitera leur mission. Si les relais souhaitent se former sur d'autres compétences en lien avec leur mission, l'AMRF peut les orienter vers nos structures partenaires qui offrent aussi des formations liées au sujet
- Est identifié au sein de la commune : par livret d'accueil, panneau d'affichage, journal municipal, site de la commune par exemple
- Est joignable facilement (par un courriel, une boîte postale ou une boîte à lettres en mairie) cette disponibilité pourra être assurée par la présence d'un binôme
- Reçoit les personnes dans un lieu sécurisé permettant de la confidentialité
- S'engage à respecter la confidentialité
- Met tout en œuvre pour rentrer en relation avec des structures adaptées et y orienter la victime
- Impulse des actions de sensibilisation à ce sujet auprès de divers publics – prévention auprès des jeunes

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil un délai de réflexion avant de proposer un élu référent, et soumettra à nouveau ce sujet lors d'une réunion ultérieure.

RESTITUTION ETUDE ENERGETIQUE « BATIMENT MAIRIE »

Monsieur le Maire indique que le bureau d'études Athemis et le SIEDA sont venus mardi 5 septembre pour présenter le rapport de l'audit énergétique du bâtiment de la Mairie (RDC avec le secrétariat et la bibliothèque ainsi que l'étage avec les logements). Plusieurs préconisations sont proposées dans le but réduire la consommation d'électricité et ainsi de diminuer le montant des factures d'électricité, mais aussi de diminuer l'étiquette énergétique du bâtiment. 3 scénarios ont été proposés. Le scénario n°2 semble le plus raisonnable en terme d'investissement et économie d'énergie. La commune va faire appel à Aveyron Ingénierie afin d'accompagner au mieux la commune dans la réalisation de ce projet. L'audit de la résidence de la fontaine doit quant à lui être fait avant la fin du mois.

Pour 2024, un audit a aussi été demandé pour l'ancienne école de Cussan et de Boussac.

TRAVAUX VIDANGE LAGUNES

Les travaux de curage du bassin n°1 de la lagune et l'épandage des boues se sont déroulés les 25, 26 et 28 août 2023. Les travaux se sont bien passés notamment dû à une météo favorable. Les factures sont en attente de paiement et les demandes de versement de subventions devraient avoir lieu d'ici la fin du mois de septembre.

AVANCEMENT AUTOCONSOMMATION

Les travaux préalables à la pose de panneaux photovoltaïques (le désamiantage de la toiture et la pose du bac acier en lieu et place de la précédente) ont été réalisés la dernière semaine d'août. La demande pour le photovoltaïque a été faite auprès d'ENEDIS le 4 septembre 2023 par M. SOLIER. Ce dernier précise que les délais auprès d'ENEDIS sont longs et les demandes ont pris du retard. L'installation ne pourrait être faite que début 2024.

TRAVAUX PREAU

Le local est à présent vide. La baie vitrée a été livrée et devrait être posée fin septembre 2023, après dépose du portail, celui-ci ayant été vendu à M. BORIES André de Gramond. La commune doit prendre contact avec les services de l'Etat afin de relancer la demande de subventions au titre du Fond Vert.

ECOLE – SIVOS DU PAYS SEGALI

La nouvelle directrice de l'école, Mme Marion VERDIER, a fait sa rentrée. L'effectif est de 52 élèves inscrits, avec des classes plus équilibrées.

Concernant le SIVOS, aucune réunion n'est programmée à ce jour.

PAYS SEGALI COMMUNAUTE

Voirie : les travaux préparatoires devant être effectués à La Carmélie ne l'ont pas été fait alors que c'était prévu.

Pour les autres routes incluses dans le programme voirie 2023, les travaux préparatoires ont été effectués et elles sont en attente de goudronnage.

Pour l'élagage de la voirie communale, l'entreprise Garrigues devrait intervenir début octobre.

Les travaux d'entretien du talus ont été fait au stade. Les élus font remarquer que ces travaux ont été bien réalisés et que cela était nécessaire.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 : BUDGET ANNEXE « PHOTOVOLTAÏQUE »

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget primitif 2023 du budget annexe « photovoltaïque » pour un montant de 35 000 € inscrit en dépenses et recettes de la section d'investissement.

QUESTIONS DIVERSES

➤ **DEMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL**

Monsieur le Maire indique qu'il a reçu la démission de Mme BOURSINHAC Candie. Mme BOURSINHAC démissionne pour des motifs personnels.

Monsieur le Maire la remercie pour son implication et son travail au sein du conseil durant les 3 dernières années.

Monsieur le Maire souligne les difficultés pour un conseiller de s'impliquer dans un conseil municipal lorsqu'on a une vie active et une famille. Il renouvelle ses remerciements à Candie pour son engagement et lui souhaite le meilleur pour la suite.

➤ **VISITE DE MONSIEUR LE SOUS-PREFET**

Monsieur le Sous-Préfet de Villefranche-de-Rouergue visitera la commune le mercredi 11 octobre à 14h30.

➤ **DATE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL**

Compte tenu de l'absence de quelques conseillers le 1^{er} vendredi du mois d'octobre, Monsieur le Maire décale le prochain conseil au 13 octobre 2023 à 20h30.

➤ **SORTIE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Comme chaque année, Monsieur le Maire propose une sortie du conseil municipal avec les conjoints et les employés de la commune. La date est fixée au dimanche 15 octobre 2023.

➤ **JEUX EN PAYS SEGALI**

Monsieur HENRY Christian remercie toutes les personnes qui ont participées aux Jeux en Pays Ségali le 2 septembre à Colombières. La commune a eu un représentant dans toutes les épreuves et a même eu une seconde place en tir à l'arc grâce à M. BEKKAI Yannick. Sur les 23 communes de l'intercommunalité, 19 ont participé.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2023

Sont présents : BÉGUÉ Elodie, BLANC Sébastien, BLANC Stéphane, BOUZID Patricia, CARRIÈRE François, GAYRARD Patrick, HENRY Christian, JANKOWSKI Sandrine, MAUREL Jacques, MOUYSET Sandrine, POUGET Sabine, SOLIER Richard, SOULIÉ Jean-Marc.

Absent et excusé : Néant

Secrétaire de séance : SOLIER Richard.

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu et le procès-verbal de la dernière séance.

DECISION MODIFICATIVE N°01 DU BUDGET DU SERVICE ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire de modifier le budget du service assainissement afin d'inscrire un emprunt pour financer les travaux de vidanges des lagunes de Boussac. Le conseil municipal autorise la décision modificative n°01.

OFFRES DES PRÊTS : CHOIX DE L'ETABLISSEMENT BANCAIRE

Suite à la consultation, le conseil municipal décide de retenir la Caisse d'épargne pour un emprunt de 50 000 € pour une durée de 10 ans à un taux de 4,43 %, frais de dossiers de 150 €.

AVANCE DE TRESORERIE DU BUDGET PRINCIPAL AU SERVICE ANNEXE ASSAINISSEMENT

Dans l'attente du déblocage des fonds de l'emprunt et vu les factures en attente, le conseil municipal décide d'une avance de trésorerie du budget principal au budget annexe « Assainissement » d'un montant de 30 000 €.

DESIGNATION DU REFERENT DEONTOLOGUE DE L'ELU LOCAL

Monsieur le Maire indique que dans la charte de l' élu local, tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques. Le Conseil Municipal désigne comme référent déontologue M. GOUZENNE Pierre, 1^{er} président honoraire de cour d'appel, pour une durée de 3 ans.

DESIGNATION D'UN ELU RELAIS A L'ACTION « ELU RURAL RELAIS DE L'EGALITE » (ERRE)

Monsieur le Maire propose à nouveau aux membres du conseil de désigner en son sein un élu rural relais de l'égalité référent pour la commune. Les élus indiquent ne pas être en capacité de se substituer aux métiers qualifiés, ni à des professionnels formés dans ce genre de situation. Mais les élus sont sensibles à cette question. Une information sera intégrée dans le prochain bulletin communal.

AVANCEMENT AUTOCONSOMMATION

M. SOLIER Richard indique qu'il a reçu la réponse d'ENEDIS ainsi que la réponse d'EDF obligation d'achat pour le projet d'autoconsommation. Les travaux peuvent donc être programmés.

CESSION D'UN BIEN – VENTE DU PORTAIL DU PREAU

Monsieur le Maire indique que le portail qui fermait le préau n'étant pas plus utile pour le projet de la salle d'activité, celui-ci a été déposé. La commune a trouvé un acquéreur en la personne de M. BORIES André de Gramond. Ce bien étant inscrit dans l'actif de la commune, le conseil valide par délibération la sortie de ce bien de l'actif et la vente de ce matériel.

DEMANDE D'AIDE SOCIALE

Monsieur le Maire indique qu'il a reçu une demande d'aide de la part d'une famille de la commune. Après débat, le Conseil Municipal ne valide pas l'attribution d'une aide.

DEMANDE DE SUBVENTIONS

Auprès de la Région : la commune a reçu ce jour le conseiller régional M. BERARD Stéphane et lui a fait part des projets en cours de la commune, notamment le projet d'équipement sportif de loisirs, pour lequel la commune avait sollicité l'ANS et le Département. Compte tenu de l'absence de réponse de la part de l'ANS, le projet a été retardé. M. BERARD a indiqué que la Région pouvait être partenaire financier de ce projet. Aussi Monsieur le Maire demande au conseil de valider le nouveau plan de financement pour ce projet, ce que ce dernier valide.

Attribuées aux associations : plusieurs demandes de subventions sont parvenues auprès de la commune, notamment de « la baraqu' à nous » qui regroupe plusieurs assistantes maternelles du secteur. Le conseil municipal décide le versement d'une subvention de 50 €. Concernant les autres demandes émanant d'associations extérieures à la commune, le conseil municipal décide d'attendre l'examen du budget 2024.

DECISIONS MODIFICATIVES N°03 DU BUDGET PRINCIPAL

Les crédits étant suffisant au chapitre concerné, le conseil municipal n'a pas besoin de cette DM.

TRAVAUX « SALLE D'ACTIVITÉS »

Les travaux ont débuté avec la pose de la baie vitrée en lieu et place du portail. Les travaux devraient pouvoir avancer. Le problème des subventions a été évoqué, notamment lors de la visite de M. le Sous-Préfet de Villefranche de Rouergue le mercredi 11 octobre. En effet la commune a déposé une demande de Fonds Vert qui n'a pas pu être acceptée en 2023, demande qui doit être représentée pour 2024.

ECOLE – SIVOS DU PAYS SEGALI

Le SIVOS ne s'est pas réuni depuis la dernière réunion du conseil municipal.

Les travaux de réfection des toilettes, qui n'avaient pas pu être fait lors des premiers travaux, seront réalisés pendant les vacances de Toussaint.

PAYS SEGALI COMMUNAUTE

Le Conseil Municipal valide les deux modifications du calcul des charges transférées suite aux rapports de la CLET (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) concernant :

- le fonctionnement des Accueils collectifs de mineurs (Rapport n°3) : réévaluation de 6,10 € à la journée/enfant multiplié par le nombre d'enfants de la Commune ayant fréquenté les ACM en 2023.
- le fonctionnement des Structures petite enfance et du Relais petite enfance (Rapport n°4) :
 - 0,56 € par heure/enfant multiplié par le nombre d'enfants de la Commune ayant fréquenté les structures petite enfance en année n-1
 - 157,66 € par assistante maternelle suivant le nombre d'assistantes maternelles agréées en année n-1

Voirie : une réunion avec l'entreprise chargée des travaux a eu lieu le 29 septembre afin de faire un point étant donnée l'insatisfaction des travaux 2022. Pour 2023, les élus sont satisfaits du travail fournis par l'entreprise.

Concernant les travaux réalisés par l'entreprise COALS à Grandsagnes, suite aux observations formulés, M. MAUREL Jacques a rencontré l'entreprise. Ces travaux ayant été réalisé en dehors du marché de travaux, l'entreprise a appliqué le plein tarif et non celui du marché. Mme MOUYSET Sandrine fait remarquer que ce n'est pas ce qui avait été convenu avec le chef de chantier et regrette que l'entreprise COLAS ne l'ai pas signalé en amont.

La Communauté de Communes a rendu les compétences bibliothèque et stade des écoles à la commune de Baraqueville. Cette restitution de compétence concernant la bibliothèque aura un impact pour toutes les bibliothèques du réseau de l'ancien baraquevillois. Mme JANKOWSKI Sandrine regrette que ce fonctionnement soit remis en cause car le projet de réseau a été largement soutenu par la DRAC notamment par son concept novateur de réseau de bibliothèque. Elle souligne d'autre part qu'au début du mandat une réunion avait été organisé avec l'ensemble des acteurs des bibliothèques de la Communauté afin d'expliquer et de faire vivre ce réseau à l'échelle du territoire et qu'aucuns élus ni personnels hors du baraquevillois n'avaient assistés à cette réunion.

QUESTIONS DIVERSES

PROCHAINES REUNION DE COMMISSIONS MUNICIPALES

La commission « énergie renouvelables – développement durable » se réunira le lundi 16 octobre à 20h30.

Les membres élus de la commission « animations » et « social » se réuniront le lundi 23 octobre à 20h30. Une autre réunion avec l'ensemble des membres des commissions et les associations est prévue le 6 novembre à 20h30.

DATE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : le vendredi 10 novembre 2023 à 20h30.

VILLAGE D'AVENIR : Monsieur le Maire indique qu'il a déposé la candidature de la commune au programme « village d'avenir », programme d'aider à la valorisation du territoire communal grâce à une aide en ingénierie de l'Etat.

REPAS DE DRULHE

Les habitants de Drulhe ont organisé leur repas de village annuel en ce début d'été. C'est toujours avec autant de plaisir que petits et grands se sont réunis. Un moment festif et gourmand !



ELLES SONT PASSEES



La commune a désormais connu le passage du tour de France, un évènement de 120 ans chez les hommes et dont la renommée mondiale n'est plus à faire. Pour ce qui est des féminines, cette même reconnaissance poursuit son bonhomme de chemin et le spectacle fourni par ces dames jouit d'un intérêt croissant d'année en année. « Elles sont super, ça roule, il y a du spectacle, la course est animée, elles sont réceptives au public... », bref on ne tarit pas d'éloges sur ces reines de la petite reine. Pour accompagner leur passage sur le territoire communal, un groupe de bénévoles accompagné par la municipalité avait d'une part assuré la sécurité des carrefours et mis

les petits pignons dans un grand vélo au niveau de BARAQUE DE CUSSAN. Il faut remercier l'association NAUCELLE GARE ANIMATIONS qui avait gentiment prêté cet engin XXXXXL. Après un relookage version féminine, il a trôné durant quelques jours et n'a pas manqué d'attirer l'attention des nombreux usagers de la D 911, et le jour de la course sa présence n'a pas laissé indifférent le long cortège de ce tour féminin. Depuis le départ d'ONET LE CHATEAU des premières cassures s'étaient produites au sein du peloton que nous avons pu voir passer en plusieurs groupes. L'histoire retiendra qu'à ALBI c'est l'Allemande Ricarda BAUERNFEIND qui a remporté cette étape. Même si le passage de ces dames fut assez furtif, ce fut en tout cas un grand moment de bonheur partagé par toutes celles et ceux qui étaient venus les encourager. Merci encore au conseil municipal et à toutes les personnes qui se sont investies pour que cette fête soit belle. On peut dire ce qu'on veut, mais le cyclisme est bien une des seules disciplines sportives qui voit les sportifs venir s'exprimer sous vos fenêtres et créer une proximité et des émotions à nulle autres pareilles.



ON A MARCHÉ SOUS LES ÉTOILES

« Sur les chemins de Boussac et du Ségala » a organisé cette année sa deuxième randonnée nocturne. Une très bonne manière d'apprécier la nuit des étoiles, guidés à la frontale sur les chemins qui serpentent dans les pentes du LEZERT. C'était près d'une cinquantaine de marcheurs qui ont ainsi pu découvrir les charmes de ces sentiers dans l'atmosphère particulière qu'est celle de la nuit. Après une première pause au GORG DEL SAUT (encore dans la pénombre) le groupe s'enfonçait dans la nuit en prenant la direction de Marsende, La Sicarie, L'Issanchou, Courbenac, DRULHE, Masgarnit, La Curade et retour à BOUSSAC où une petite collation attendait cette joyeuse troupe de noctambules.



DES FETES BIEN DANS LA TRADITION



Les lampions des dernières festivités des 14 et 15 août sont éteints et c'est avec grand plaisir que ces dernières ont retrouvé leur rythme de croisière habituel après la période compliquée liée au COVID. Toujours le même succès pour l'agneau braisé avec une jauge de participants atteinte très tôt en soirée avant que les danseurs n'aillent lustrer le parquet sur les airs traditionnels joués par Maxime et Vincent. Le 15 août quant à lui est toujours lié au recueillement avec la cérémonie très colorée et solennelle conduite par les membres du conseil paroissial. Réunion ensuite tout aussi grave et solennelle autour du monument aux morts où François CARRIERE, maire de la commune ne manque pas de rappeler cet éternel devoir de

mémoire à l'égard de tous ceux qui ont laissé leur vie pour nos libertés. Quelques instants de détente autour du vin d'honneur offert par les classards et l'après-midi arrivait très vite pour le concours de pétanque sur la place de la mairie. Certains sont à nouveau repassés à table en soirée avec un aligot saucisse tandis que la soirée devait se prolonger avec les airs musicaux dispensés par une disco mobile.

« Merci à tous les habitants de la commune qui nous ont accueillis avec générosité et sympathie. Merci au maire et aux élus qui ont soutenu notre volonté d'organiser la fête du 14 et 15 août, merci à l'équipe paroissiale pour la célébration, et un très grand merci à tous les parents des conscrits. Pour nous, ce fut durant les aubades des moments de partage, de rencontre, de retrouvailles, de joie, de bonne humeur et de rires »



LES TRACTEURS FONT LEUR SHOW SUR LA ROUTE

Par ce beau dimanche de juin nous avons pu voir une belle cohorte de tracteurs traverser la commune. Il s'agissait en l'occurrence des vieux volants du Ségala qui faisaient leur sortie annuelle pour un périple qui les conduisit au Moulinou, Le Fraysse, Boussac, Gramond, Lardeyrolles, Combrouze, Colombies où avait lieu la pause repas, Montillas, Limayrac et retour à Baraqueville. Une manière vivante de redonner leur lettre de noblesse à ces machines qui ont révolutionné le monde agricole de l'après-guerre. C'est ainsi qu'on a pu voir défiler tous ces Porche, Vendevre, Deutz, Ford, Société Française, et bien d'autres qui ont ainsi sillonné notre belle région. Il s'agit là de gens passionnés qui ont le mérite de perpétuer l'histoire de ces tracteurs, tous rutilants que l'on pouvait facilement imaginer sortis d'usine pour certains. Une belle occasion, on ne parle pas de tracteurs ! De faire monter l'adrénaline et de se remémorer cet ancien temps qui nous est si cher.



LES LAGUNES A L'HEURE DE LA VIDANGE



Lorsque le premier schéma d'assainissement fut créé il y a une trentaine d'années, la première opération programmée fut alors la création d'un lagunage en contrebas des CAYRALETS qui devait traiter les eaux usées du village de BOUSSAC. Furent ensuite réalisés deux autres sites de traitements pour les villages de Membre (avec un procédé de lagunage également) et ensuite BARAQUE DE CUSSAN – COURBENAC (avec la méthode de roseaux filtrants), ces trois sites correspondant aux trois grosses concentrations d'habitat. Pour ce qui est du grand nombre des autres résidences plus ou moins morcelées, il faut s'en remettre à l'assainissement individuel. En ce qui concerne l'entretien récurant, le mot ne s'invente pas, il consiste à une opération de curage programmée tous les 15 ans. Afin d'assurer ces travaux, c'est l'entreprise TP AGRICULTURE OUEST AVEYRON de LACAPELLE BLEYS qui est intervenue récemment sur le lagunage de BOUSSAC. Après brassage des boues avec une pelle mécanique, une noria de tonneaux ont alors procédé aux pompages pour aller répandre ces boues (près d'un millier de mètres cube) sur des champs se trouvant en périphérie du village. La remise en service de cet assainissement se fera progressivement avec la réalimentation naturelle en eau. La route particulièrement escarpée qui conduit à ce lagunage nécessitait une réfection, et après avoir été fortement sollicitée par ces travaux, il sera programmé ultérieurement une réfection de cet accès.



LES ATOUTS TOURISTIQUES DU VILLAGE



En cette période estivale le centre social et culturel du Pays Ségali avait programmé tout récemment une visite du village. Une visite qui s'est déroulée sous la conduite des guides du jour Christian HENRY accompagné de Christian RIGAL. Sans vouloir verser dans un chauvinisme exacerbé, les visiteurs en vacances dans la région ont bien apprécié la découverte de notre patrimoine. Richesse architecturale bien évidemment de l'église romane fortifiée, son intérieur et le retable de l'assomption qui en fait une pièce unique en France. L'ascension au clocher par les 81 marches avec visite des différentes salles et découverte du paysage environnant. En déambulant ensuite dans les rues du village le groupe s'arrêta au four à pain où son fonctionnement fut expliqué ainsi que les pierres saillantes du pignon vouées au séchage du chanvre. Il fut également évoqué la vie plus récente du bourg et de son rôle social au travers d'anciens cafés, épiceries, forge et divers artisans qui représentaient autrefois le maillage incontournable de la vie quotidienne des habitants. Sans verser dans le passéisme ces touristes ont également découvert les lieux de vie actuels, école, salle des fêtes avec des explications sur ce qu'est devenue la vie contemporaine d'un village du SEGALA. Nous espérons, ce que nous ne doutons pas, qu'à leur retour chez eux ils soient un peu les ambassadeurs de notre petit coin d'Aveyron.



UNE FLAMME PARTAGÉE

C'était jour de cuisson pour la bien nommée « Taverne d'Albert ». Les pierres avaient été mises en chauffe pour recevoir en tout début de matinée une fournée de pain, toujours élaborée par notre boulanger Christophe. Après avoir sorti tous ces pains dorés à souhait, chacun est arrivé avec ses diverses préparations : Pizzas, tartes, fouaces, pain, pommes de terre farcies et autres



gâteaux divers qui

ont amplifié l'antre de la cuisson. Un coup d'œil furtif était donné de temps à autre pour évaluer l'avancement de la cuisson et dès qu'elle semblait à point, chacun eut le plaisir de récupérer son plat estampillé « Cuit au feu de bois ». Le rendez-vous dominical du bar était déplacé au four et un casse-croute improvisé permit à tous d'apprécier ce moment convivial autour de cette flamme partagée.



QUATRE PETITS NOUVEAUX BAPTISES



L'église de BOUSSAC est dans sa configuration actuelle depuis le XVe siècle (à l'exception de son porche) et certains spécialistes feraient même remonter son origine au XIIe siècle. Autant dire qu'une quantité incalculable de sacrements ont été donnés dans ses murs et en particulier le nombre de générations d'enfants qui ont été portés sur ses fonds baptismaux. Il n'est point-là l'intention de verser dans un quelconque record mais le cas est tout de même suffisamment rare pour le signaler car tout récemment ce n'est pas moins de quatre

baptêmes qui y furent célébrés.

Il s'agit en l'occurrence de Raphaël VIEILLEDENT et Margaux PUECH de LA CABANE, et de Noah CAZALS et Emie COSTES de L'ISSANCHOU. Entourés de leurs parents, grands-parents et de leurs familles respectives, l'église était copieusement garnie, et c'est le père Bernard MOLINIER qui a baptisé ces nouveaux venus dans la communauté chrétienne. Nous adressons toutes nos félicitations à ces familles et nos vœux les meilleurs à Raphaël – Noah – Emie et Margaux.



BALADE DANS LE MIDI POUR LES AINÉS

Dans le cadre de sa sortie automnale, le club des infatigables de BOUSSAC – VORS s'est donné rendez-vous à l'espace Raymond LACOMBE pour un départ avec l'autocar RAYNAL en direction du sud. Passage sur le viaduc de MILLAU, le Larzac et la descente vers le midi pour un premier arrêt au Pont du diable qui franchit l'Hérault en compagnie de ses deux congénères. Une promenade a permis d'apprécier ce site où il est bien précisé qu'il est interdit de plonger dans les eaux de la rivière : « il y en a qui ont essayé ». Direction ensuite vers ST GUILHEM LE DESERT pour le repas de midi suivi de la visite libre du village. Un des plus beaux villages de France, situé sur le chemin de ST JACQUES et qui est construit autour de son abbaye de GELLONE. Après avoir déambulé dans ses rues pittoresques, rien de tel pour se préserver de la chaleur que d'aller faire la visite d'une grotte : Celle de CLAMOUSE, située tout proche de là tombait à point nommé. Le groupe fut conduit durant une heure et demie sous la conduite de CLEMENTINE qui a su mettre en valeur et communiquer tout l'intérêt et les richesses de cette merveille souterraine. Après un gouter pris sur place, c'était l'heure du retour pour terminer cette agréable journée.



UNE BONNE ENTAME DE SAISON PUR LES FOOTBALLEURS

Notre équipe une a bien négocié son passage à l'étage supérieur qu'est la 2^e division. Après sa performance en coup d'Occitanie qui l'a vue triompher de l'équipe d'ESPALION elle a enchaîné trois victoires pour ses trois premières rencontres de championnat et occupe tout naturellement la tête du championnat grâce à son goal average. Les réservistes ne sont pas en reste également, après une victoire et un nul, ils se positionnent à la troisième place dans leur poule de D5.



UNE ASSOCIATION EN « BONS CHEMINS »



« Sur les chemins de Boussac et du Ségala » est une association qui a bien trouvé sa voie depuis quelques années déjà. Elle s'est donnée tout d'abord comme mission d'ouvrir des chemins et de créer des circuits sur le territoire communal et celui de nos voisins de Gramond et Castanet. Comme chacun sait « Celui qui a inventé le vélo y est un jour monté dessus » et cette devise fut mise en place par l'association qui propose désormais un calendrier de balades tout au long de l'année. Pour commencer la dernière assemblée générale, la présidente Sandrine GAYRARD a remercié les nombreux présents, les nouveaux arrivants ainsi que François CARRIERE, maire de la commune qui représentait la municipalité. Dans le rapport moral elle a bien sur

évoqué les randos hebdomadaires qui jalonnent l'année tous les jeudis et le dernier dimanche du mois. Il y eut la participation au téléthon ainsi qu'aux animations de Noël et la grande organisation de la course d'orientation « la Boussacoise » avec la coopération du CVO de Naucelle : Une manifestation qui a réuni 120 participants. La rando nocturne du mois d'août a accueilli une cinquantaine de participants qui s'est terminée par une collation autour du four à pain. Pour ce qui est des investissements, à noter l'achat de 200 écocups ainsi que d'une enceinte portable qui peut être louée aux particuliers ou adhérents. La trésorière Evelyne CARRIERE prend ensuite la parole pour faire état détaillé des finances et de chaque activité pour l'exercice écoulé. Après démission et renouvellement du bureau, la composition de celui-ci est la suivante : Présidente - Sandrine GAYRARD, Trésorière – Evelyne CARRIERE, Secrétaire – Martine GUIBERT.

Les projections pour l'année à venir sont les suivantes :

- Calendrier de randonnées mensuel.
- Dernier dimanche de septembre et juin : Rando au départ de Boussac avec pique-nique.
- Participation prévue à la Davalada le 8 octobre, 13 personnes inscrites – Départ groupé à 7h30.
- Participation aux animations de Noël le samedi 16 ou 23 décembre.
- Course d'orientation La Boussacoise le samedi 13 ou 20 avril.
- Rando nocturne le 9 août.
- Entretien des passerelles avec le concours du syndicat du Viaur.

Afin de donner plus de visibilité aux diverses animations, il est envisagé d'adhérer au CSC du Pays Ségali pour 26 € l'année.

Le tarif d'adhésion annuel à l'association reste inchangé à 10 €.

Cette assemblée générale se clôture par une petite collation. Bonnes balades à toutes et tous pour la nouvelle saison.



OPERATION SECURITE POUR LES PASSERELLES



Il serait bien long de raconter l'histoire de tous les chemins qui sillonnent le territoire et de leurs origines liées à l'intérêt et au besoin de communication d'une autre époque. Une chose est sûre et certaine, c'est que ce maillage de liaisons entre les territoires s'est transformé de nos jours en terrain favori pour le nombre sans cesse croissant de randonneurs que compte le pays. Pour ce qui concerne notre terroir communal, ces espaces d'évasion ont permis il y a quelques années de créer quelques circuits qui permettent de mettre en valeur notre environnement. Il y eut dans un premier temps la réouverture de chemins, des négociations de passages pour faire des liaisons si précieuses, mais également la mise en place de passerelles

pour franchir les cours d'eau qui sillonnent le territoire. Cela fait maintenant une trentaine d'années que six de ces traversées à pied sec furent installées sur le ruisseau de TIRE CABRE et le LEZERT avec le concours de nos voisins de CASTANET et GRAMOND. Il faut bien admettre qu'après cette longue période de bons et loyaux services ces dernières ont quelque peu subi les affres du temps et la sécurité engagée a conduit les membres des « chemins de Boussac et du Ségala » à procéder à leur remplacement. Après financement par les mairies concernées du matériel, les bénévoles ont assuré le changement de la première de ces passerelles au niveau de MARSENDE.



LA COMMUNE DE BOUSSAC VOUS REMERCIE DE VOTRE PARTICIPATION AUX JEUX EN PAYS SEGALI 2023

Résultat général 7ème sur 19 communes
(tir à l'arc 2ème, VTT 8ème, Belote 14ème, Quilles 6ème)



L'ÉCOLE DE BOUSSAC A L'HEURE DES JO



Jeux olympiques et paralympiques de Paris

Défi photo génération



Prix spécial du jury

décerné à

l'école Noëlle et Yves Duteil

Boussac



Circonscription Aveyron 4

Les Mariés de l'été



Toutes nos Félicitations à Lady et Sylvain

L'idée Recette



Recette de Risotto au Potiron

300 g Riz arborio ou carnaroli
1 L Bouillon de légumes ou de volaille
400 g Potiron
1 Oignon
15 cl Vin blanc sec
50 g Beurre
60 g Parmesan râpé
2 c. à soupe Huile d'olive
Sel et poivre



Commencez cette recette de risotto au potiron en pelant et ciselant l'oignon. Épluchez et coupez le potiron en tout petits dés.

Mettez à chauffer le bouillon dans une casserole.

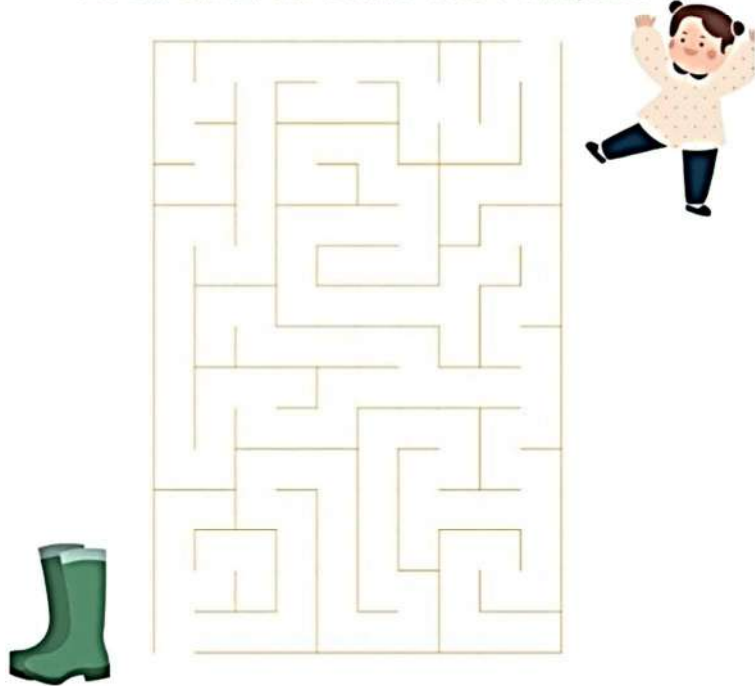
Faites chauffer l'huile dans une sauteuse. Ajoutez l'oignon et faites-le revenir 5 min sur feu moyen, sans coloration. Ajoutez les dés de potiron et le riz. Mélangez 2 min afin de les enrober de matière grasse. Versez le vin blanc. Laissez complètement évaporer. Salez.

Versez ensuite le bouillon, louche après louche, en laissant le riz l'absorber entre chaque ajout. Continuez ainsi pendant 17 à 18 min. Le riz doit être fondant mais encore un peu ferme.

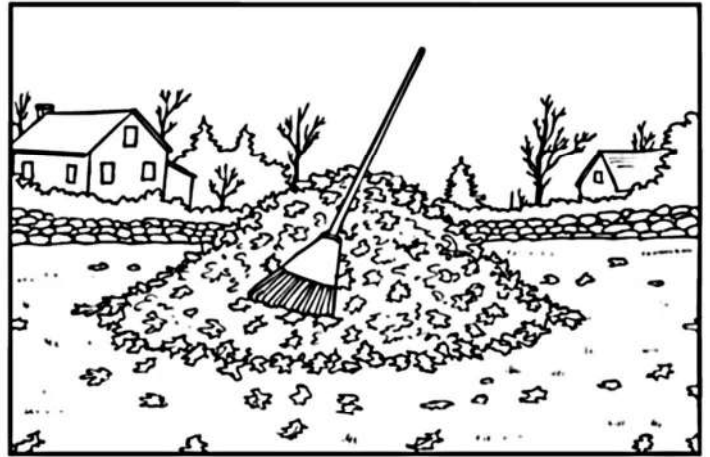
Hors du feu, ajoutez le beurre et le parmesan, poivrez. Mélangez et laissez reposer 5 min. Servez aussitôt.

Le Coin des enfants

AIDE JULIETTE À TROUVER SES BOTTES
POUR SAUTER DANS LES FLAQUES



Jeu des 7 erreurs



Trouve les 8 mots écrits cachés parmi les mots mêlés dans la grille.

D	V	A	U	T	O	M	N	E	Y	G	H
N	D	R	A	L	L	I	U	O	R	B	F
F	E	U	I	L	L	E	S	O	L	Q	M
K	S	E	P	T	E	M	B	R	E	R	M
C	S	E	G	N	A	D	N	E	V	F	E
O	G	A	L	E	R	B	M	E	C	E	D
B	R	U	M	E	F	B	P	C	B	J	U
Z	Q	Y	N	O	V	E	M	B	R	E	T
R	P	R	B	C	Y	K	P	K	T	V	U
B	N	F	C	M	K	D	D	C	H	G	S

AUTOMNE
BROUILLARD
BRUME
DECEMBRE
FEUILLES
NOVEMBRE
SEPTEMBRE
VENDANGES



Le Saviez vous ?



L'AUTOMNE : **COULEUR DES FEUILLES**

C'EST GRÂCE À LA CHLOROPHYLLE QUE LES FEUILLES DES ARBRES SONT VERTES. LA CHLOROPHYLLE TRANSFORME LES LUMIÈRES BLEUES ET ROUGES ÉMANANT DU SOLEIL POUR RENDRE UNE COULEUR VERTE DANS LES FEUILLES QUI LA CONTIENNENT.

À PARTIR DU MOIS DE SEPTEMBRE, LES JOURS SONT PLUS COURTS ET PLUS FRAIS. LA FEUILLE REÇOIT MOINS DE LUMIÈRE, QUI LA FAIT VIVRE.

LES PLANTES CESSENT DE FABRIQUER DU SUCRE, NOURRITURE DE L'ARBRE. LA CHLOROPHYLLE EST ALORS DÉTRUITE. LES AUTRES PIGMENTS, DONT LE CAROTÈNE ET LA XANTHOPHYLLE, MASQUÉS JUSQUE-LÀ PAR LA CHLOROPHYLLE, DEVIENNENT VISIBLES. DES FEUILLES ORANGE ET JAUNES RÉJOUISSENT ALORS NOTRE VUE.